

L'oppidum des Fauconnières (Velaux, Bouches-du-Rhône)

Philippe BOISSINOT

**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/dam/1649>

DOI : [10.4000/dam.1649](https://doi.org/10.4000/dam.1649)

ISSN : 1955-2432

Éditeur

ADAM éditions

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2007

Pagination : 145-160

ISBN : 2-908774-19-4

ISSN : 0184-1068

Référence électronique

Philippe BOISSINOT, « L'oppidum des Fauconnières (Velaux, Bouches-du-Rhône) », *Documents d'archéologie méridionale* [En ligne], 29-30 | 2007, mis en ligne le 18 septembre 2013, consulté le 01 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/dam/1649> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/dam.1649>



L'oppidum des Fauconnières (Velaux, Bouches-du-Rhône)

Philippe BOISSINOT*

Repéré depuis près d'un siècle, le site des Fauconnières a fait l'objet de nouvelles prospections et relevés à la suite d'un incendie de forêt. Ces nouvelles données permettent de préciser la chronologie (VI-V^es. - début II^es. av. J.-C.) et la structuration générale de cette petite bourgade fortifiée dont l'évolution n'est peut être pas étrangère aux différentes péripéties qui ont affecté l'agglomération voisine de Roquepertuse. Parmi les découvertes, un fragment de stèle à décor gravé doit être associé à la première occupation des lieux.

Mots-clés: âge du Fer, céramique protohistorique, fortification, lapidaire, Provence.

Discovered nearly a century ago, the Fauconnières site was field-walked and surveyed after a forest fire. This new information allows us to propose the chronology and development of this small fortified village (VIth-Vth to the start of the IInd century B.C.) whose evolution was probably linked to that of the Roquepertuse settlement. The discoveries on the site include a fragment of stèle with engraved decoration which must be associated the earliest occupation of these sites.

Keywords: Iron Age, protohistoric ceramic, fortification, lapidary, Provence.

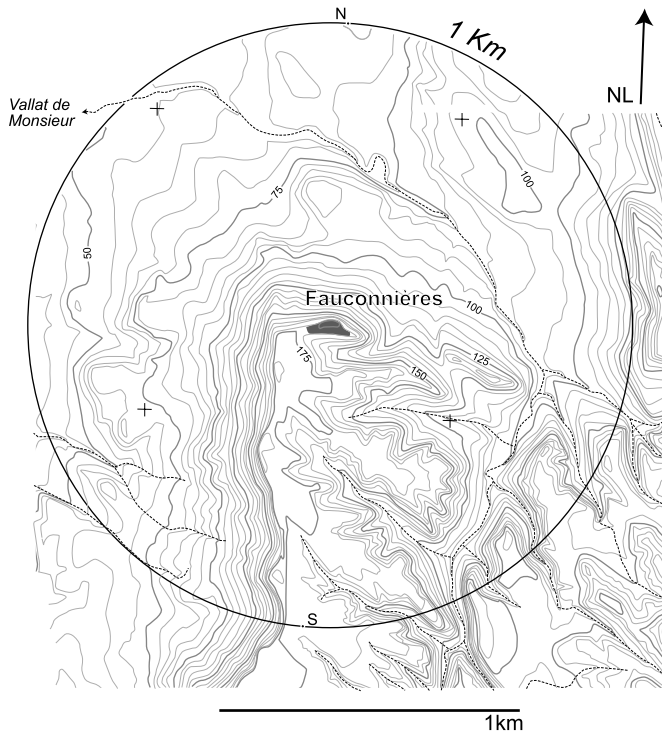
1. Le site

L'oppidum des *Fauconniers* (Benoit 1936, n° 273, 89) ou encore des *Fauconnières* (Verdin 1995: n° 161; Gateau 1996, n° 17, 328-329) est un promontoire situé à l'extrémité sud de la commune de Velaux (fig. 1). Il se présente comme une petite éminence détachée d'un vaste plateau aride (*La Plaine des Catalans*) dominant les rives orientales de l'Étang de Berre, mais qui ne possède elle-même aucun point de vue sur cette vaste dépression eu égard à sa position latérale au nord. Cette éminence est séparée de la table calcaire rognacienne (secondaire) par un vallon abrupt, à la racine duquel il faut placer l'accès principal, en pente légère à partir du plateau. À son pied s'étend la plaine drainée (épisodes) par le *Vallat de Monsieur*, lequel entaille profondément la table rocheuse en amont (secteur entre *Saint-Jean du Figuier* et de *Saragousse*) et s'encaisse profondément dans les formations quaternaires au sud, certainement à partir de la période historique (Jorda, Provansal 1993). Par sa position, ce site s'apparente à la majorité des agglomérations protohistoriques de la région situées à l'interface de milieux écologiques variés, loin des ressources en eau pérenne. Dans un rayon d'un kilomètre autour du site, on note près de 40% de terres propices à l'agriculture, le reste de la surface étant constituée de pentes trop fortes ou de terrains à la couverture pédologique insuffisante – si l'on s'en tient aux dépôts encore visibles (fig. 2).

L'éminence qui porte l'oppidum culmine vers 177 m NGF et présente une longueur de 145 m, limitée au nord et à l'est par une série de corniches emboîtées. Dans ce dernier secteur, le banc rocheux a été partiellement démantelé (fig. 3). La largeur de l'agglomération est plus difficile à évaluer (42 m au maximum), tant sa surface est modelée par de petites terrasses de culture, régularisant une pente de plus de 30% (fig. 4)¹. Ce phénomène de conquête pionnière par des petits propriétaires opiniâtres venant conquérir des terres sur des pentes arides, dans les interstices entre les grands domaines fonciers, est bien connu dans la région pour les périodes modernes et contemporaines (De Réparaz 1990; Courtot 1993); il s'exprime ici de manière particulièrement complexe: non seulement les restanques étroites suivent le détail des courbes de niveau, mais encore, de petits murets organisent tout un cheminement transversal². En se rendant sur le terrain, on comprend mieux le relevé étonnant et combien simplificateur de Stanislas Clastrier (fig. 5), le premier en 1909 à publier le plan du «*Camp des Fauconniers*» dans les pages dévolues à la *Commission des Enceintes préhistoriques du Bulletin de la Société Préhistorique de France* (Clastrier 1909: 509)³. Stanislas Clastrier, sculpteur et archéologue marseillais, auquel on doit aussi les fouilles de Verduron (Le Pain de Sucre) à Marseille, fut pour les Bouches-du-Rhône un collaborateur zélé de la *Commission* créée par A. Guébard (Viré 1911). Il reconnut sur le site des «cases» (qui ne sont pas représentées sur le plan), un «donjon» (probablement la «tour» dont nous allons reparler) et des «murs doublés et même triplés»



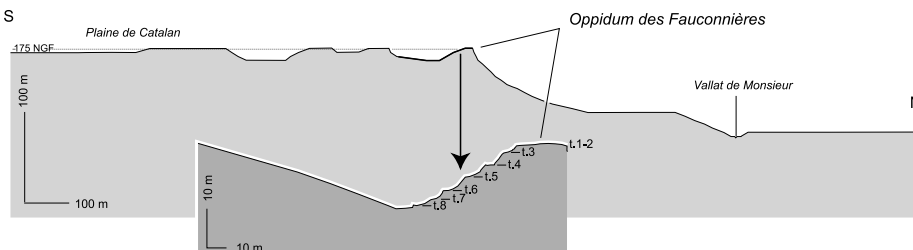
■ 1 Sur fond photographique aérien (1944, aérophotothèque du Centre Camille Jullian n° 168-5011), emplacement du site des Fauconnières (F: au centre du cercle) et des principaux sites protohistoriques visibles (C: Coussols; R: Roqueperouse; SP: Sainte-Propice; M: Meynes; PV: Petit Vacon; CR: Castellas de Rognac; CV: Castellas de Vitrolles).



z 2 Le site et la topographie locale dans un rayon de 1 km autour de l'oppidum (équidistance des courbes de niveau : 5 m).



■ 3 Vue à partir de l'est de l'extrémité du site. Les bancs rocheux ont été partiellement démantelés pour aménager un abrupt.



■ 4 Profil sud-nord du relief dans lequel le site est inscrit; en bas, agrandissement de la partie centrale et indication des principales terrasses de culture modernes (t. 1-2 à 8).

(certainement les portions du rempart que nous avons retrouvées). Le mobilier mentionné consiste en céramiques, des « vases barbares et vases grecs » ainsi que des « fragments de lave poreuse » (meules en basalte). La surface est alors estimée à 0,825 ha (165 m x 50 m); d'après nos relevés et nos observations de terrain, nous la bornerons de nos jours à 4000 m².

L'année suivante, une nouvelle note de Clastrier concerne les particularités techniques d'un bord de dolium découvert sur l'oppidum par P. Chamfreau, un autre animateur très dynamique de l'archéologie rognacienne (Clastrier 1910). Les interrogations de l'auteur sur la mise en place du bord (fig. 6) et sa cuisson en deux temps peuvent de nos jours nous étonner; elles correspondent en ce début de XX^e s. à l'appréhension progressive des techniques céramiques traditionnelles – pour ne pas dire « indigènes » ou « archaïques ».

Bien plus tard, dans l'inventaire archéologique communal de Velaux, un des plus complets publiés dans les années 1970, le site des Fauconnières ne fait l'objet que d'un laconique développement (Villa 1973-1974), lequel ne reprend qu'en partie les informations livrées par la *Forma Orbis Romani* (Benoit 1936: 89). De nouveaux ramassages sont effectués la décennie suivante par B. Bouloumié et J. Soyer dans le cadre de leur projet de restitution des itinéraires protohistoriques de la région de l'Étang de Berre (Bouloumié, Soyer 1986-87: 196). Cette étude, qui n'a malheureusement pas bénéficié du contrôle de l'Histoire régressive, s'appuie sur le repérage de voies à ornieres sensées mener aux sites protohistoriques. L'agglomération des Fauconnières est ainsi placée sur une variante de l'itinéraire 20 qui mène de l'Estaque vers Velaux, mais ici sans le support d'une voie fossile car, reconnaissent-ils, le secteur de la *Plaine des Catalans* a été quelque peu bouleversé par des bulldozers. Les tessons récoltés sur le site appartiennent à des amphores massaliètes, des « claires hellénistiques » peintes et non peintes, des céramiques à vernis noir, des poteries non tournées de l'âge du Fer et des doliums.

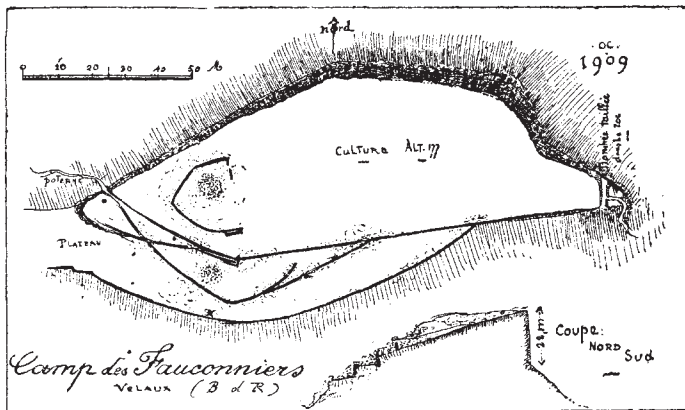
Le site a de nouveau été prospecté dans les années 1990 par Fl. Verdin dans le cadre de sa thèse sur les *Salyens et leurs territoires* (Verdin 1995). Seuls les « éléments datants » ont été alors recueillis sur la partie sommitale où les fouilles clandestines sont manifestes entre des murs partiellement

masqués par une végétation abondante. En dehors de la céramique non tournée majoritaire (vaisselle et dolium), l'auteur note la présence de céramiques à pâte claire massaliète⁴, de commune italique, de Campanienne A et d'amphores massaliètes, les mêmes catégories que celles de l'exploration précédente. À la vue de ces éléments et en tenant compte de deux oboles publiées par L. Chabot (Chabot 1975), l'occupation qui est estimée à une étendue de 0,47 ha est placée entre 200 et 75 av. J.-C.

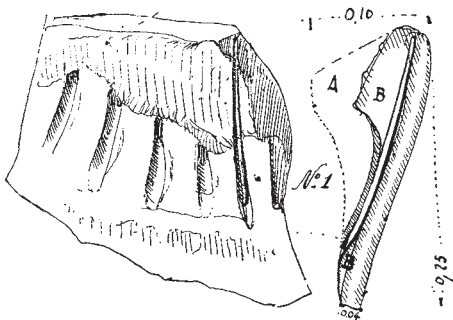
L'incendie qui a ravagé l'éminence en 2004 a offert l'opportunité de nouvelles recherches. Dépourvu de végétation, le site a livré plusieurs murs inédits ainsi qu'une grande quantité de mobilier, souvent de taille réduite. Des prospections systématiques ont été alors engagées ainsi qu'un relevé précis de toutes les structures⁵.

Le développement de l'agglomération n'est peut être pas étranger à la présence d'une cavité proche, dans laquelle aucune recherche précise n'a été entreprise, mais que nous ne pouvons ignorer. La grotte sise au pied de la corniche nord, se situe à l'extérieur du site, à 15 m à l'ouest des premières structures protohistoriques reconnues. Facile d'accès, son entrée mesure 1,20 m de large pour une hauteur (visible) de 1,40 m (fig. 7). La cavité se présente ensuite

comme un boyau d'une dizaine de mètres de longueur, creusée naturellement dans la marne rouge qui supporte le calcaire fissuré de la colline. Son remplissage est partiellement conservé sur 0,30 m le long des parois de l'entrée; vers le fond arrondi, il est encore en place et constitué d'un cailloutis calcaire emballé dans un sédiment brun argilo-sableux. Le rare mobilier découvert en surface, dont le décompte ne sera pas repris dans les analyses ultérieures, consiste en céramique non tournée, dolium, torchis et grise monochrome (coupe carénée sans décor ondé). Les restes osseux récoltés sont tous attribuables à de la faune, ce qui exclut pour l'instant l'hypothèse d'une cavité sépulcrale. D'autres grottes au débouché vertical existent probablement dans le même secteur; elles sont pour l'instant toujours colmatées par du sédiment.



■ 5 Le plan du site publié par Clastrier en 1909.



■ 6 Croquis d'un bord de dolium publié par Clastrier en 1910.

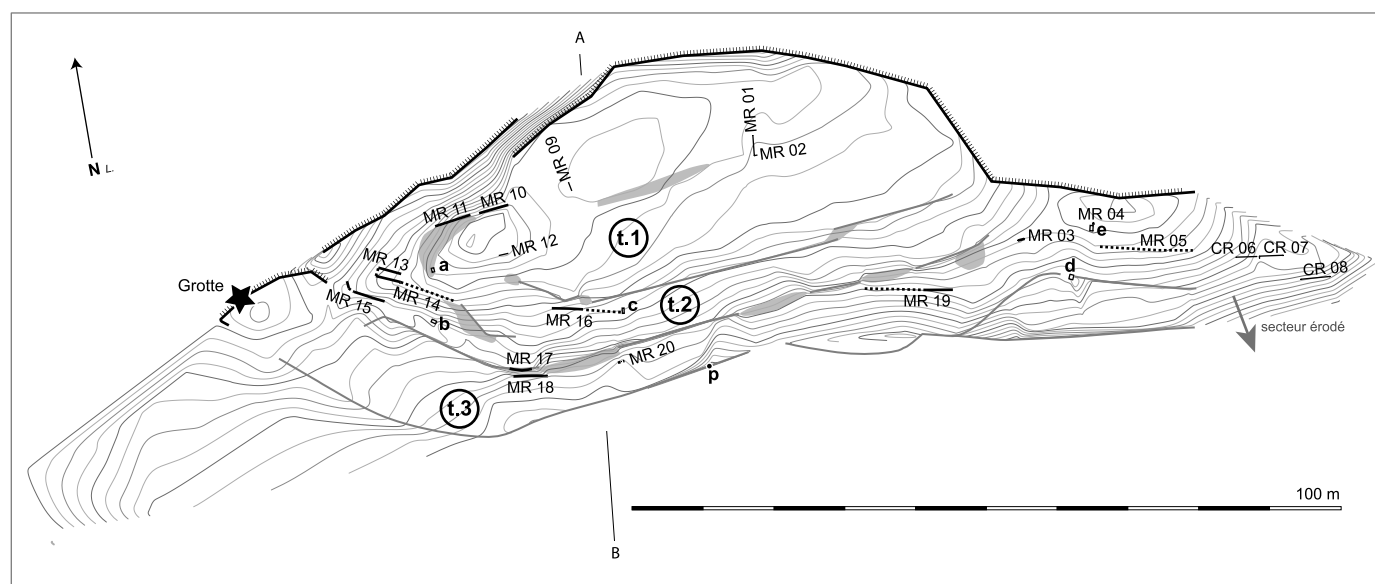


■ 7 Vue de l'entrée de la grotte à partir du Nord Ouest.

2. Les structures observées

Les structures protohistoriques apparaissent en premier lieu dans les secteurs excavés par les fouilles clandestines du plateau sommital. Le seul angle repéré (MR 01-MR 02), probablement les limites d'une habitation, se situe d'ailleurs au fond d'une de ces excavations. Plus à l'est, un assemblage de blocs (fig. 8 : e, MR 04) et un alignement de pierres plus modestes qui lui est perpendiculaire (MR 05) pourraient bien constituer le cadre d'un bâtiment de grande superficie (B), dans un secteur où la largeur du site se réduit notablement.

Les autres constructions repérées affleurent dans des secteurs en pente ou à la base des murs de restanques modernes; elles présentent par rapport à ces derniers des directions divergentes, mais pas systématiquement, et sont constituées



■ 8 Plan de la partie sommitale du site, avec indication de la topographie (équidistance des courbes de niveau : 0,25 m), des murs protohistoriques (noir), des murs de restanques modernes et de leurs éboulis (gris), numérotées de t.1 à t.3. L'emplacement du profil de la figure 4 est indiqué par la ligne A-B (relevés Ph. Boissinot et V. Dumas).

de pierres aux modules très différents. Il existe en outre des creusements rectilignes dans le rocher (CR 06 à 08) pour lesquels il est difficile de proposer une fonction « agricole », si l'on retenait l'hypothèse d'une participation aux travaux d'aménagement modernes ; leur alignement avec les murets précédemment signalés nous conduit plutôt à les interpréter comme des bases de murs excavées, technique bien représentée durant toute la Protohistoire méridionale (De Chazelles-Gazzal 1997, 32).

La première question qu'il faut aborder est celle des limites artificielles de l'habitat. Vers l'aval, les premiers murs construits avec des pierres de grande taille apparaissent à la base du mur séparant les terrasses modernes 2 et 3 (fig. 9). Deux parements légèrement curvilignes (MR 17 et 18), respectivement conservés sur 4 et 5,50 m, se lisent aisément à cet endroit. Plus à l'est, un troisième tronçon (MR 20) en occupe le prolongement. En poursuivant selon cette direction, le recouvrement des terrasses de culture masque quelque peu les murs potentiels ; on peut cependant suspecter leur existence à la base des restanques modernes (fig. 10) où des pierres taillées plus importantes sont encastrées dans le rocher rectifié pour les recevoir et accentuer la hauteur du parement – ce qui n'est guère dans les habitudes de nos petits paysans opiniâtres des XVII-XIX^es. Toutes ces observations concourent à placer une première enveloppe selon cette ligne (fig. 11 : enceinte 1), sans résoudre le délicat problème de son insertion avec les barres rocheuses qui en constituent nécessairement l'aboutissement. Visible dès l'arrivée sur l'éminence, un tronçon à terminaison curviligne (MR 15) pourrait bien faire partie de ce dispositif, à condition de placer un léger décrochement avant l'inflexion des murs MR 17-18. Selon cette hypothèse, un passage peut être



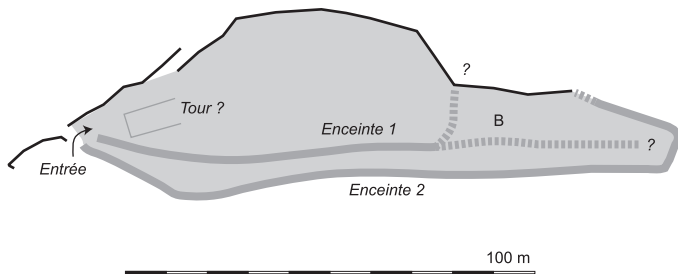
■ 9 Entre les terrasses 2 et 3, probable angle de l'enceinte 2 avec deux parements curvilignes, MR 18 en bas, surmonté de MR 17.

raisonnablement envisagé entre ce tronçon et la corniche, déterminant ainsi l'entrée de l'oppidum. Suivant la direction opposée vers l'est, la restitution est désespérée compte tenu de l'ampleur des phénomènes érosifs dans ce secteur.

D'autres observations plus en amont laissent supposer l'existence d'une deuxième enveloppe (fig. 11 : enceinte 2). Dans le secteur que nous appellerons désormais l'entrée, comme nous venons de le proposer, deux parements parallèles (MR 13 et 14) séparés de 1,20 m sur une longueur de 12 m, là encore faits de gros blocs, constituent un alignement parallèle à la première enveloppe, que l'on peut encore prolonger en prenant le mur MR 16 en considération. Dans cette dernière structure, plus exactement son prolongement



- 10 Superposition entre les murs protohistoriques (première assise, avec flèche au sommet) et les restanques modernes dans la partie orientale du site.



- 11 Essai d'interprétation de l'organisation générale du site, avec emplacement des deux enceintes supposées, de la tour et du probable bâtiment B.

théorique, se trouve un grand bloc placé en boutisse (fig. 8, c). Le mur MR 19, nettement divergent par rapport au mur de terrasse sus-jacent, peut lui aussi être considéré comme faisant partie du même dispositif. Vers l'est, une anomalie dans la configuration des terrasses de culture correspond certainement à la présence de murs protohistoriques dans le sous-sol que nous n'avons pas réussi à détecter.

À l'issue de cette enquête, nous pouvons donc supposer l'existence d'une double enceinte parcourant le flanc sud de l'éminence, laissant entre elles un espace de circulation (libre ?) de 6 m de largeur moyenne. Un retour de la courtine

intérieure peut être envisagé au niveau de l'échancrure du rocher ; mais, en l'absence d'éléments probants en surface, on peut préférer la poursuivre parallèlement à la seconde jusqu'à l'extrémité orientale (fig. 11). L'entrée de l'oppidum doit certainement être placée dans le quart nord-ouest, là où la table rocheuse inclinée facilite la circulation et où les constructions linéaires semblent s'organiser de manière à former une structure à recouvrement.

Quant est-il maintenant de l'espace contenu par ces fortifications ? Nous avons déjà présenté les tronçons de murs qui appartiennent à de petites unités domestiques ou à un bâtiment de plus grande dimension (B) : associés à d'autres murs isolés (MR 03 et 09), ils semblent faire partie d'une trame plus ou moins orthogonale, assurément contrainte par les limites naturelles et qui paraît recouvrir la majeure partie de la surface. Reste à traiter du petit massif qui surmonte l'entrée et qui constitue le point culminant du site, pour lequel une origine géologique doit être *a priori* écartée. Par leur léger décalage et leurs différences de parements, les deux murs (MR 10 et 11) qui en soulignent la limite septentrionale correspondent à deux états, à moins qu'ils ne révèlent l'existence de deux édifices accolés. À l'opposé, le parement MR 12 qui leur est parallèle du côté sud permet de proposer une largeur de 7 m à cet édifice que l'on interpréterait volontiers comme une tour sommitale.

3. Le mobilier récolté

3.1. LES CONDITIONS DE LA RÉCOLTE

En l'absence de couverture végétale, le mobilier très fragmentaire s'avère particulièrement bien visible à la surface de l'éminence. Durant les 6 mois qui se sont écoulés depuis l'incendie de l'été 2004, nous avons procédé à trois ramassages aussi exhaustifs que possible, ne négligeant aucun tesson, quelle que soit sa taille (jusqu'à 5 mm) ou sa nature (vaisselle, vases de transport et de stockage). En dehors des pièces lithiques et métalliques, nous avons récolté près de 3 000 fragments (fig. 12), principalement répartis sur la partie sommitale, les terrasses du versant sud s'avérant très vite beaucoup plus pauvres en mobilier.

Nous sommes bien conscients du caractère biaisé de cette collection, laquelle ne peut être considérée comme un bon échantillonnage des dépôts de l'oppidum. Nous savons en effet que le site a fait l'objet de fréquentes visites et que de nombreux objets ont été prélevés, notamment ceux qui pouvaient correspondre aux attentes des différents visiteurs (gros fragments de dolium, céramique à pâte rougeâtre ou tessons décorés). En prenant en considération les plus petits éléments, nous espérons avoir contribué à minimiser ces distorsions ; en revanche, les grands vases (doliums, amphores) peu sujets à l'émiettement se trouvent de la sorte sous représentés.

<i>grandes catégories</i>	<i>catégories</i>	<i>nr</i>	<i>% n</i>	<i>b</i>	<i>formes</i>	<i>% b</i>	<i>f</i>	<i>a</i>
vaiselle non tournée	pâte ordinaire (CNT-PROV)	1993	67.9	102	CNT-PRO U : 28 ; CNT-PRO C : 15 ; CNT-PRO J : 11 ; CNT-PRO V : 20 ; autres : 26	58	42	1
	pâte claire (CNT-CL*)	9	0,31	2		1.14	2	0
vases de réserve	dolium (DOL)	222	7.56	7		3.98	4	0
	torchis (TOR*)	43	1.46	2		1.14	2	0
amphores	amphores massaliètes (A-MAS)	81	2.76	2		1.14	0	2
	amphores étrusques (A-ETR)	8	0.27	0		0	0	0
	amphore italiques (A-ITAL)	10	0.34	0		0	0	0
	amphores autres	4	0.14	0		0	0	0
vaisselle tournée	pâtes claires massaliètes (CL-MAS)	442	15	48	CL-MAS 122 : 1 ; CL-MAS 233 : 15 ; CL-MAS 236 : 1 ; CL-MAS 253 : 3 ? ; CL-MAS 462 : 1 ; CL-MAS 524 : 1 ? ; CL-MAS 525 : 16 ; CL-MAS 545b : 1 ; CL-MAS 623b : 1 ; CL-MAS 624b : 1 ; CL-MAS 624c : 1 ; CL-MAS 632 : 1 ; CL-MAS 633c : 1 ; autres : 4	27.3	32	13
	verniss noir italique (PET-EST & ...)	101	3.44	13	PET-EST 2783 : 9 ; PET-EST 4151 : 1 ; CAMP A 27ab : 2 ; CAMP A 33b : 1 ; Lampe : 1.	7.39	7	1
	commune italique (COM-IT)	11	0.37	0		0	0	0
	grise monochrome (GR-MONO)	5	0.17	0		0	0	0
	vaisselle autres	8	0.27	0		0	0	0
<i>total</i>		2937	100	176		100	89	17

- 12 Inventaire des céramiques, avec indication du nombre de restes (nr), de bords différents (b), de fonds différents (f) et des anses (a). Les attributions typologiques sont indiquées.

3.2. LA VAISSELLE

La vaisselle non tournée

Il s'agit de loin de la catégorie la mieux représentée sur le site (67,8 % des fragments et 61,8 % des bords de vaisselle). Les formes ouvertes sont légèrement supérieures à celles qui sont fermées (respectivement 41 et 35 sur un total de 75 déterminables). La forme la plus fréquente est celle de l'urne (28 ex., soit 37% des formes déterminées de vaisselle non tournée), fait habituel sur la totalité des sites protohistoriques régionaux. Leurs lèvres sont majoritairement bien marquées. Un seul exemplaire (fig. 13, n° 18) comporte un profil interne anguleux. Les couvercles (20 ex.) sont ici relativement nombreux, mais trop fragmentaires pour savoir à quelles formes ils s'ajustent ; les exemplaires avec inflexion à l'extrémité sont plus rares que ceux présentant un flanc rectiligne ou curviligne. Viennent ensuite les coupes à flanc curviligne et bord légèrement rentrant, suivies par celles présentant un profil anguleux (15 ex. au total). Les jattes à bord plat épais (6 ex.) constituent les premiers vases ouverts utilisés dans les préparations culinaires ; une seule comporte un décor sur la lèvre. Parmi elles, un exemplaire est proche des modèles italiques (fig. 13, n° 25). Enfin, les jattes à bord convergent, dont les restes sont insuffisants pour leur attribuer une éventuelle ressemblance avec les lopadés ou caccabés gréco-italiques, complètent les ustensiles de cuisine.

Parmi les céramiques non tournées, des « galettes » ovoïdes dont l'épaisseur varie entre 1 et 2 cm ne constituent pas forcément des couvercles. À titre de comparaison, les exemplaires similaires trouvés en quantité dans les niveaux du III^es. de Roquepertuse ont rarement la forme d'un disque, plus généralement celle d'une plaque ovale ou d'un rectangle à bords arrondis. Leur pâte faite d'une argile plus sableuse, aux qualités réfractaires évidentes, pourrait les avoir destinés au feu.

Les fonds sont majoritairement plats (37 cas). Les exemplaires annulaires sont plus rares et les ombiliqués (fig. 13, n° 32) signes d'« archaïsme », exceptionnels.

Les décors concernent essentiellement les urnes. Dix fragments comportent au moins une ligne incisée horizontale, à placer au niveau de l'épaule, certainement associée à un autre motif (ligne d'impressions, ligne brisée ?) sous-jacent. Ces derniers éléments de décor se retrouvent sur quelques tessons de petite taille et consistent en petites impressions ou incisions disposées de manière oblique (7 cas) ; les lignes incisées brisées ou les chevrons sont plus rares (3 cas). Un cordon ponctué de petites incisions appartient très certainement à une urne de grande taille. La deuxième forme céramique associée à un décor est, comme nous l'avons dit, une jatte comportant des impressions obliques sur la lèvre.

Les moyens de préhension se résument à une seule anse boudin de 2,25 cm de largeur, à rattacher à une cruche modelée, forme par ailleurs illustrée par un bec trilobé.

Trois minuscules fragments pourraient appartenir aux productions soignées de la région de l'Etang de Berre (CNT-BER), livrant ainsi une datation entre le V^e et le milieu du III^e s. av. J.-C. (Arcelin, Chausserie-Laprée, Nin 1993). Bien que quelques tessons comportent un léger engobe de couleur crème, aucun d'entre eux ne présente les caractéristiques de pâte des productions des ateliers de la région de Marseille (CNT-MAS), ce qui semble exclure des arrivages de la fin II^e-début I^{er} s. av. J.-C.

Les productions à pâte claire (notées ici CNT-CL), récemment isolées dans le contexte départemental, se cantonnent ici à une seule forme, l'urne à la panse peignée. Au moins trois exemplaires sont pour l'instant connus sur le site des Fauconnières (un lors des prospections de Fl. Verdin, et deux au cours des nôtres). On notera qu'ils sont particulièrement bien représentés dans les niveaux du III^e s. av. J.-C. du site de Roquepertuse.

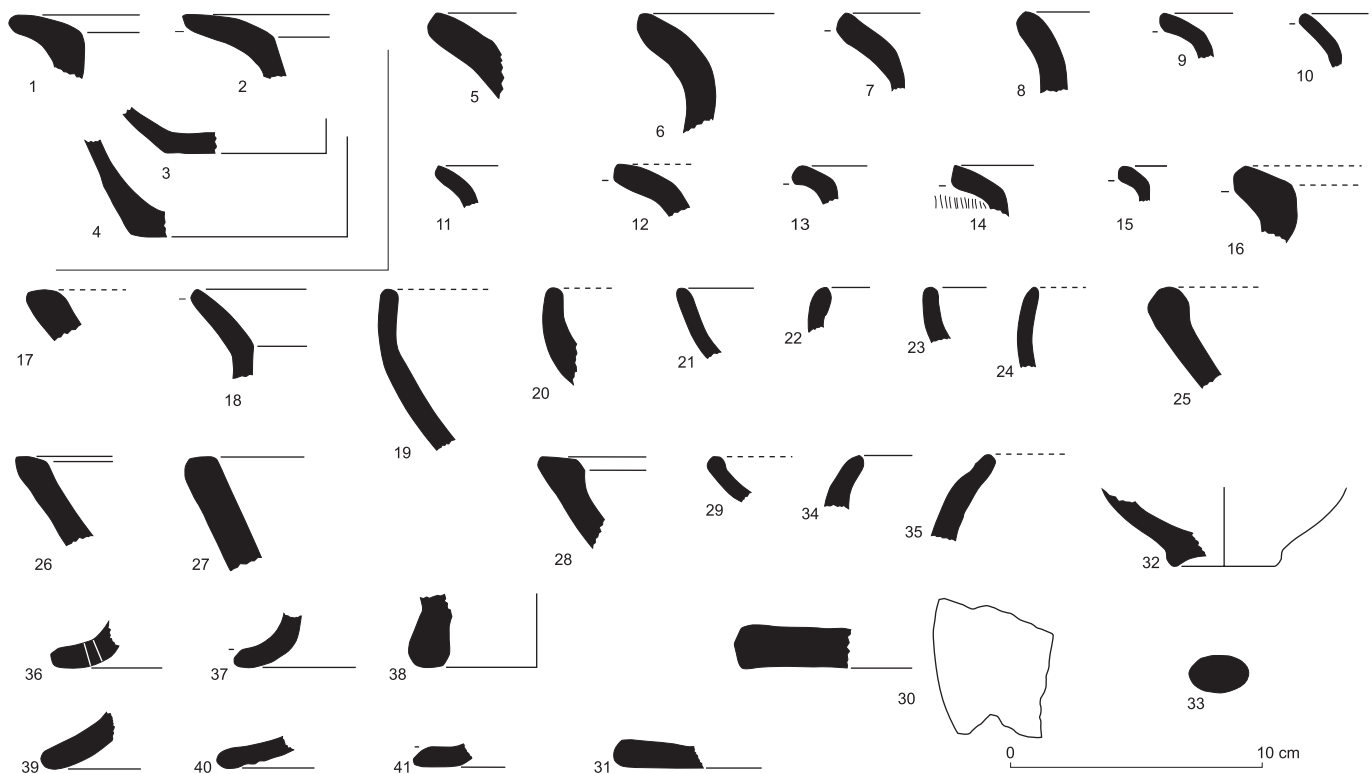
La vaisselle tournée

La céramique à pâte claire massaliète est de loin la catégorie la plus importante (77,8% des tessons et 78,3% des bords de vaisselle tournée). Les surfaces peintes sont généralement érodées, ce qui rend inopérant le décompte de telles finitions, lesquelles seraient sous estimées au seul examen des tessons. Les formes les mieux représentées sont des cruches à marli

plat ou légèrement concave, comportant une anse bifide ou pseudo-bifide (au moins 5 exemplaires) surmontant nettement le bord (CL-MAS 525); il n'y a pas lieu de s'en étonner, car il s'agit d'une des formes les plus fréquentes parmi les productions marseillaises des périodes classique et hellénistique (fig. 14). En deuxième position viennent les coupes à profil tendu, à bord replié vers l'intérieur et lèvre amincie (CL-MAS 233), là encore une des formes les plus typiques du répertoire marseillais. Les autres formes ne sont guère représentées par plus d'un exemplaire (peut être trois pour les coupelles imitant la campanienne Lamb. 28ab). On notera la rareté des assiettes, des bols et des vases ouverts à anses. Les mortiers représentent plus de 11% des formes en pâte claire massaliète; aucun type n'est dominant par rapport aux autres. D'autres formes ne sont connues que par des fonds ou des éléments de préhension, à l'exemple des petites olpés de type CL-MAS 521/522.

La céramique grise monochrome est faiblement représentée ici (0,8% des fragments de vaisselle tournée). On ne connaît aucun bord et seulement un fragment à décor ondé.

Les céramiques à vernis noir sont les plus nombreuses parmi les importations fines tournées (17,7% des fragments et 21,3% des bords). La grande majorité des fragments appartiennent aux productions de l'Atelier des Petites Estampilles (PET-EST). Bien que les tessons récoltés soient de petite taille (le plus grand d'entre eux mesure 2 cm²),



■ 13 La vaisselle modelée ordinaire (CNT-PRO); en haut et à gauche, les productions à pâte claire (CNT-CL).

souvent brûlés, recouverts de lichens ou érodés, on y reconnaît la plupart des signes caractéristiques de cet atelier : pâte calcaire beige ou chamois, vernis noir dur et adhérent, souvent parsemé de petites boursouflures, flancs facettés (bols). Les bords recueillis appartiennent à la forme classique PET-EST 2783, de loin la plus diffusée dans la région. La petitesse des fragments ne permet pas de savoir si l'on a affaire aux variantes de petite ou grande taille. Il est clair par contre que tous les bords de ces bols sont convergents. La deuxième forme attestée est une kylix (PET-EST 4151), à laquelle une anse ruban et le départ d'une autre peuvent être associés. Quelques fragments (leur nombre est certainement inférieur à une quinzaine) appartiennent aux productions de Campanienne A, de type ancien ou moyen semble t-il⁶. Deux bords correspondent à des bols de type Lamb. 27ab, des campaniennes anciennes très certainement vu l'éclat de leur vernis ; un autre tessons montre une lèvre biseautée, à rattacher à la coupe de type Lamb. 33b. Les fonds récoltés pour l'ensemble des vernis noirs ont des pieds dont le diamètre varie entre 6 et 4 cm, ce qui exclue la présence de formes larges telles que les assiettes ou les grandes coupes Lamb. 27Ba ou 27Bb. Un seul fond montre la présence d'une rosette centrale dont il manque malheureusement tout le

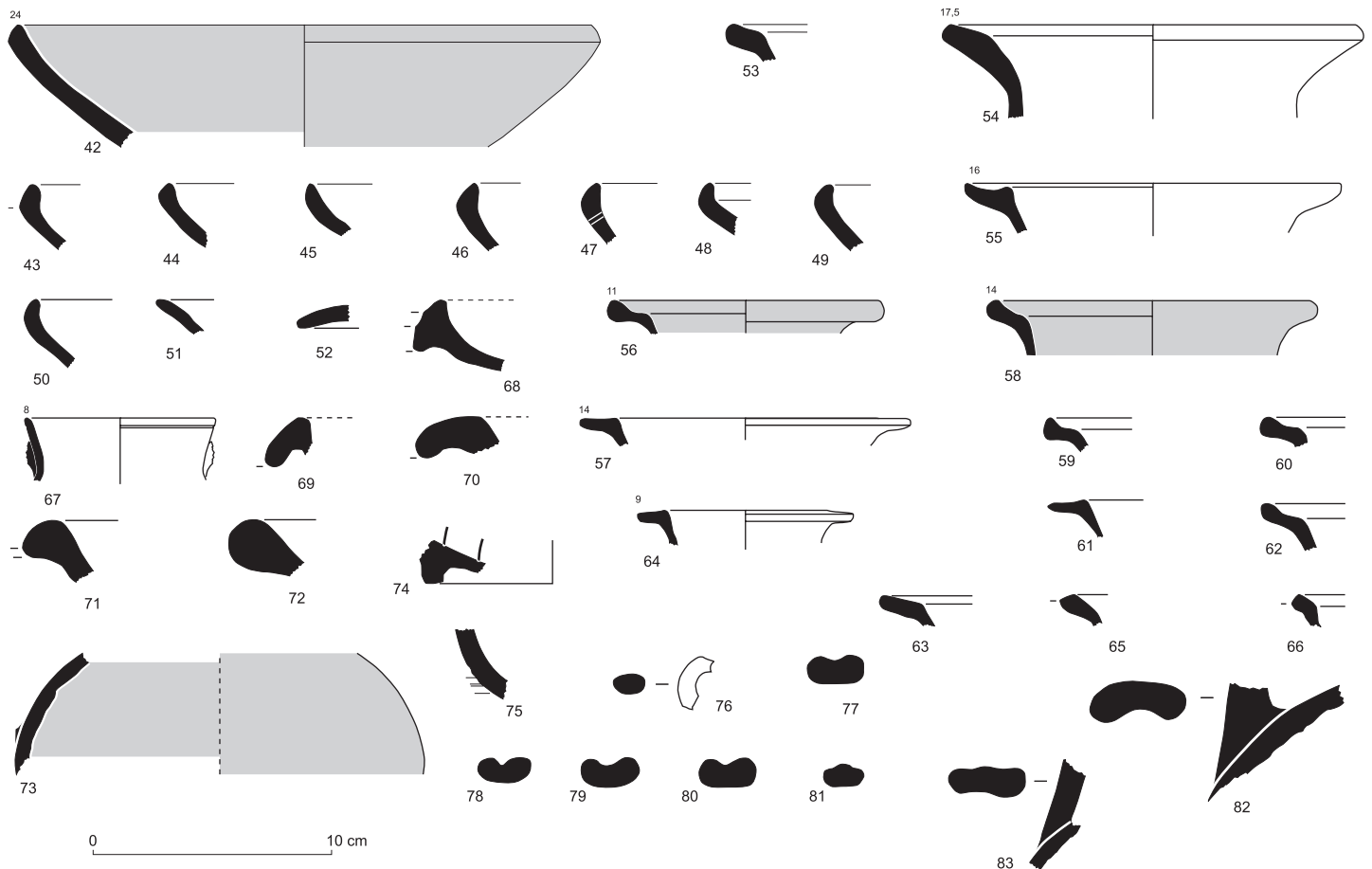
détail ; il s'agit là du seul indice de décor que l'on possède. Signalons enfin la présence d'un bord rentrant épais de 8 mm appartenant très certainement à une lampe.

Avec 1,94 % des fragments de vaisselle tournée (mais aucun bord), la céramique commune italique n'est représentée que par de minuscules fragments de parois. On reconnaît cependant dans l'inflexion d'un tesson la forme probable d'une caccabé.

Les autres productions de vaisselle tournée ne sont généralement représentées que par un seul exemplaire. D'après l'aspect de sa pâte, un tesson correspond certainement à une céramique commune étrusque. Un fragment à pâte jaune et vernis noir doit être attribué aux productions pseudo-attiques de Marseille.

3.3. LES AMPHORES⁷

Les amphores représentent 3,5 % des fragments et 1,1 % des bords de céramique recueillis sur l'ensemble du site. Elles représentent 15 % du total des fragments de céramiques importées, score très bas qui caractérise les sites d'habitats



■ 14 La céramique claire de Marseille (CL-MAS).

récepteurs, participant peu (ou pas du tout) à la redistribution des produits «exotiques» (Bats 1992). Quatre groupes peuvent être distingués :

- dans le lot recueilli, les amphores massaliètes sont largement majoritaires. Un bord pourrait appartenir à une forme bd9 datée des III-II^es. av. J.-C. ; l'autre est trop fragmentaire pour être déterminé. Parmi les fragments, un tessou présente une pâte caractéristique des productions antérieures à la deuxième moitié du V^es. av. J.-C. ;
- le deuxième groupe est constitué par les amphores républicaines italiennes. La majorité sont de type italique et deux fragments, par leur finesse, peuvent être attribués aux productions gréco-italiques ;
- les amphores étrusques sont représentées par 5 fragments, 3 appartiennent au groupe 1a de la région d'Orbetello, les autres, plus grossiers, peuvent être attribués au groupe 2 du secteur de Caere-Pyrgi (Sourisseau à *paraître*) ;
- un seul exemplaire avec dégraissant blanchâtre et pâte beige relève des productions dites «ionio-massaliètes», lesquelles sont très certainement fabriquées en Calabre entre la deuxième moitié VI^e et le V^es. av. J.-C.

3.4. LES (GRANDS) VASES DE RÉSERVE

Doliums

Ces céramiques à la paroi épaisse (jusqu'à 2,9 cm) représentent 7,5 % des tessons et 4 % des bords recueillis sur le site (fig. 15). Comme nous avons pu le constater sur le site voisin de Roquepertuse, la forme des bords est très variable et nécessite le recours à des types hybrides construits à partir de la première typologie publiée dans le DICOCER (Py 1993). Ainsi, le n° 84 à lèvre épaisse disposant d'un double replat pourrait, au regard de ce dernier critère, s'apparenter au type Bd 8j, mais encore au type Bd 8g si l'on tient compte de l'aspect globalement rectangulaire. Des formes 5a, 5b et 8a peuvent aussi être suggérées à propos d'autres tessons mais, là encore, il est nécessaire de recourir dans chaque cas à d'autres variantes. Des fragments situés plus bas sur la panse indiquent l'emploi de la cannelure comme un des moyens décoratifs.



■ 15 Bords de doliums.

Le torchis

Si l'on ne sélectionne ici que les fragments comportant deux parois lissées, le nombre de fragments s'établit à 43, valeur qui sous-estime très certainement le nombre réel de vases utilisés, lesquels nécessitent l'action fortuite du feu pour une bonne conservation et une observation en prospection. L'épaisseur moyenne des parois est de 1,75 cm et la plus importante mesurée atteint 2,5 cm. Aucune forme précise ne peut être décrite ; on signalera seulement la présence d'une portion anguleuse.

3.5. LES AUTRES MATÉRIAUX

Le verre

Ce matériau a servi à la réalisation de deux éléments de parure, manifestement des perles sans décor, incomplètement conservées :

- le plus grand exemplaire est de couleur bleu marine unie, comporte un diamètre externe de 15 mm, une hauteur de 7,3 mm pour une largeur de 4 mm ;
- le second est de plus petite taille et de couleur identique, avec un diamètre de 11 mm, une hauteur de 4,2 mm et une largeur de 2,7 mm.

Les petites perles annulaires non décorées sont surtout fréquentes à partir du V^es. et se retrouvent avec une fréquence décroissante jusqu'au I^{er}s. av. J.-C. (Feugère 1992 : 155-157 ; Paterno 2004) ; il n'y a pas lieu de s'étonner d'en trouver ici. On sait qu'elles ne sont pas toutes des importations, certaines d'entre elles ayant été fabriquées localement, notamment à la fin du II^es. av. J.-C., comme le montre la découverte exceptionnelle d'Entremont (Willaume 1987).

Le coquillage

En dehors du verre, le seul élément de parure récolté est un coquillage, un cérithie gommier (*Cerithium vulgatum*), percé près de sa base, dans le dernier tour, d'un trou de 2,5 mm de diamètre. Ce type de pendeloque est extrêmement fréquent durant les âges des métaux dans la périphérie marseillaise.

Le métal

Les objets en métal sont rares à la surface du site, les explorations clandestines au détecteur ayant sans doute fait disparaître nombre d'entre eux. Comme nos prédécesseurs, nous avons récolté des scories de fer (11 ex.). Certaines se présentent comme des fragments de calottes dont l'épaisseur varie entre 1,5 et 2 cm, montrant toutes des impuretés minérales à leur base concave. Deux outils en fer faiblement corrodés, très certainement un petit burin de 6 cm de long et une lamelle de 4,5 cm, ne sont pas forcément des vestiges attribuables à la Protohistoire ; ils peuvent aussi bien constituer des vestiges de l'occupation agricole

moderne. Enfin, toujours en ce qui concerne la métallurgie du fer, deux cailloux riches en fer sont peut être des minerais destinés à être réduits, ce qui laisserait supposer une production primaire sur le site même.

Le travail du Bronze est illustré par une scorie très légère (2,5 x 3 x 2 cm) présentant de nombreuses bulles et une tonalité verdâtre sous une pellicule rougeâtre.

Bien qu'aucun objet en plomb n'ait été recueilli à ce jour, on peut supposer que les habitants aient utilisé ce matériau pour la fabrication d'agrafes destinées à la réparation des céramiques; les perforations observées notamment sur la céramique claire en sont les témoignages indirects (fig. 14, n° 47).

Des monnaies ont été autrefois signalées, découvertes avant le milieu des années 1970 dans les éboulis de pente (Chabot 1975: 155-156 et pl. IX, nos 5 et 6). Il s'agit de deux oboles massaliètes comportant au droit une tête juvénile (Apollon) tournée à gauche et un cercle mantique sur le revers, montrant pour la première d'entre-elles la seule lettre A, certes avec un coin plus petit que le flan; M et A sont représentés dans la roue sur le second exemplaire à peine mieux centré. Autant que l'on puisse en juger à partir des clichés publiés par L. Chabot, il ne semble pas que la tête de l'une d'elles comporte des favoris, ce qui exclut une datation ancienne, que l'on placera au plus tôt dans le dernier quart du II^e s. av. J.-C. (Depeyrot 1999: type 58).

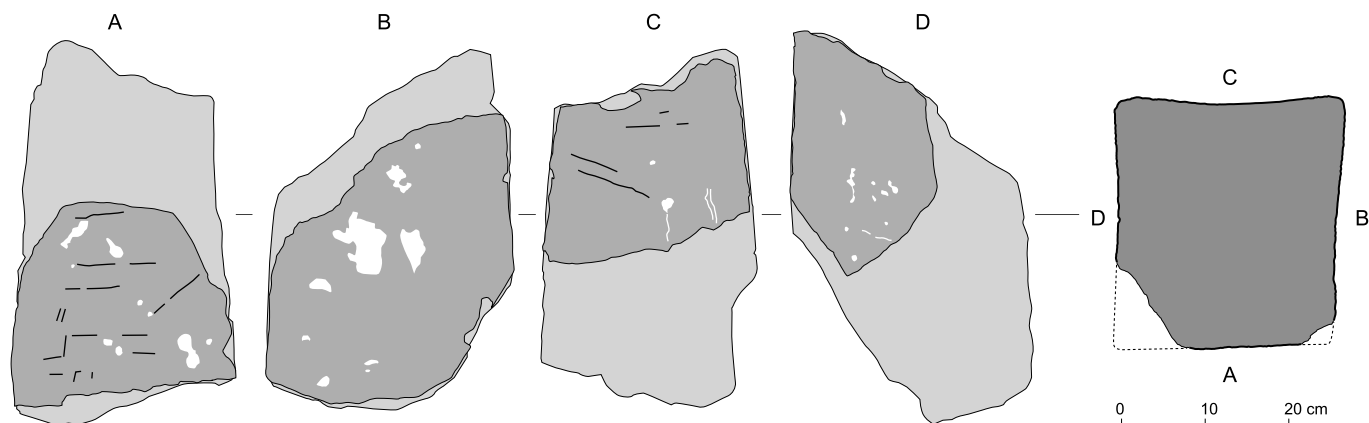
La pierre

Parmi les pierres exogènes, un lot de calcaires biodétritiques de couleur blanchâtre se distingue aisément des roches locales; la majorité d'entre eux porte des traces de taille:

- le bloc le plus remarquable (fig. 16 et 17) a été découvert au sein d'un éboulis au pied du mur de la terrasse moderne 3 (fig. 8, p), légèrement à l'extérieur de l'enceinte supposée. Quoique largement amputée de sa surface travaillée sur plusieurs de ses faces, on peut identifier cette pierre comme

un fût pyramidal de section quasi carrée (dans la partie médiane: 29 x 28 cm), conservé sur une hauteur de 45 cm, le long de laquelle on observe un amincissement de plus de 6 cm. Pour cette raison et en suivant les remarques faites antérieurement à Saint-Blaise et à Glanum (Bessac, Bouloumié 1985: 153), on proposera d'identifier ce bloc comme un élément de stèle, plutôt qu'un composant architectural servant à l'encadrement d'ouvertures ou d'aires, lequel serait plus régulier dans sa section – ce qui n'exclue en rien la possible réutilisation de ladite stèle dans un édifice ultérieur. Parmi les exemplaires publiés provenant des sites protohistoriques de la basse vallée du Rhône, les dimensions du bloc des Fauconnières s'inscrivent parfaitement dans la moyenne. D'un point de vue technique, les quatre faces ne portent pas d'autres traces de façonnage que celles provoquées par une finition au grès. Elles sont en outre légèrement concaves, limitées par des arêtes à peine émoussées, sans chanfrein. Sur les portions de surface calcifiée ou érodée, plusieurs traits gravés se distinguent en lumière rasante. On reconnaît sur la face A des lignes verticales, horizontales et obliques, avec malheureusement très peu de points de contacts; des lignes parallèles et un méandre semblent toutefois se dessiner. La face C n'a livré que quelques traits horizontaux et obliques, et les autres faces sont dépourvues de tels stigmates. Ce type de stèle dont on ne connaît ici ni le sommet ni la base se rencontre fréquemment en position secondaire dans les enceintes des sites protohistoriques du Midi. On peut supposer que c'était également le cas aux Fauconnières, compte tenu de la proximité de l'hypothétique enceinte 1;

- découverts dans la partie sommitale, trois fragments de plus petite taille présentent un seul angle droit conservé. L'un d'eux montre un léger élargissement à la base et des stigmates de taille (ciseau?) disposés obliquement par rapport à l'arête (6 et 3 cm de développement des faces sur 8 cm de haut); il correspond probablement à la partie inférieure d'une autre stèle. Le deuxième présente lui aussi des traces



■ 16 Fragment de stèle en calcaire biodétritique, avec indication des traits gravés visibles sur quelques unes des faces. Les surfaces conservées sont en gris foncé. À droite, coupe transversale avec emplacement des faces A à D.



■ 17 Vue de la stèle (face A) au moment de sa découverte, au pied du mur inférieur de la terrasse 3 (point p).



■ 18 Bloc taillé dans du grès (b: 0,9 x 0,5 x 0,35 m) vers l'entrée du site.

de taille, donnant à la surface un aspect nettement ondulant, mais avec une arête émousée (3,5 et 1,5 cm, sur une hauteur de 3 cm). Le troisième, enfin, présente une finition particulièrement soignée (3 et 3 cm, sur une hauteur de 4 cm) ;

- sur la terrasse 1 encore, un fragment important se caractérise par des traces de taille au ciseau (10 x 7 x 5 cm), un autre présente une surface grossièrement régularisée (11 x 5 x 5 cm), deux montrent une infime surface de quelques cm² finie au grès et, dernier exemplaire transformé par l'homme, une pierre (outil ?) se présente à la manière d'un galet à base aplanie et des finitions particulièrement peu soignées (8,5 x 7,5 x 3 cm) ;

- dans le même secteur, deux fragments informes (11,5 x 11 x 5 cm ; 3 x 2 x 1 cm), manifestation des éclats non érodés, complètent cette collection de 11 pièces en calcaire biodétritique.

Les calcaires utilisés pour ces objets sont clairement étrangers à l'environnement immédiat du site. Comme cela a été proposé pour Roquepertuse (Lescure, Werth 2000 ; Boissinot 2004), il est probable que les pierres proviennent là encore du massif de La Fare, à au moins 7 km au nord des Fauconnières. D'autres blocs taillés de grand format (fig. 18) se remarquent en plusieurs points du site, plus particulièrement dans sa partie sommitale (fig. 8 : a, b, d et e). La roche utilisée est un grès rougeâtre dont les bancs géologiques affleurent dans le talweg au pied de l'oppidum, au niveau des terrasses 6 à 8.

Le matériel de mouture est bien représenté sur le site ; il est réalisé avec des matériaux exogènes, des roches volcaniques principalement, mais aussi des galets. Les basaltes récoltés sur le site se divisent en deux types. Le premier, de loin le plus fréquent avec 15 fragments, correspond à la roche très poreuse communément utilisée pour la fabrication du matériel de mouture protohistorique. Si 10 fragments ne présentent aucune trace d'aménagement, les autres conservent tous au moins une surface aplanie. On peut reconnaître dans les exemplaires les plus complets des portions de tables appartenant à des systèmes à va-et-vient alternatif, d'une épaisseur variant entre 3,5 et 5 cm, avec des bords biseautés pour un meilleur maintien de la base dormante. Deux autres fragments dont les épaisseurs sont respectivement supérieures à 5 et 7,5 cm pourraient se rattacher à des dispositifs plus complexes tels ceux des meules à trémie – mais nous n'avons aucun argument déterminant pour conclure à la présence sur ce site de ces outils introduits dans le Midi au III^e s. av. J.-C. (Chausserie-Laprée 1998). Le deuxième type de roche utilisé, un basalte plus dense avec mésocristaux (origine : côté rhodanien du Massif central ?), n'a livré qu'un seul exemplaire incomplet, manifestement une molette à base aplanie (14 x 6 cm sont conservés) et surface convexe (rayon de courbure : 8 cm).

Le matériel de mouture comprend encore un galet aménagé dont il ne reste qu'une surface aplanie de 15 x 10 cm, opposée à une partie convexe, dans un grès dont l'épaisseur atteint près de 7 cm.

Les galets aplanis de 1,5 à 2,5 cm d'épaisseur (trois exemplaires) ont pu servir à d'autres usages qu'à celui de la transformation de la nourriture. Le rôle d'aiguiseur ne doit pas forcément être retenu puisque les traces d'oxydes sont inexistantes. Quoiqu'il en soit, leur bordure présente généralement des traces d'aménagements qui limitent ces objets à des largeurs de 7 à 8 cm.

La terre à feu

Outre les formes de « galettes » que nous avons évoquées à propos de la vaisselle, des fragments d'argile cuite fortement dégraissée sont à mettre en relation avec la maîtrise du feu.

Un bord rentrant appartenant à un dispositif curviligne (fig. 19), comportant sur sa face interne de profondes incisions (5 mm de large pour une profondeur de 3 mm), disposées à la manière d'un quadrillage, correspond certainement à la partie supérieure d'un four (à galettes) à ouverture sommitale, modèle bien connu durant toute la Protohistoire méridionale (Py 1992; Nin 1999: 238-239). Toujours incisé dans l'argile crue avant cuisson, un «X» se lit sur un élément de paroi préalablement peigné de 1,6 cm d'épaisseur. Enfin, un fragment à surface lisse rubéfiée appartient manifestement à une plaque foyer démantelée.



■ 19 Vue de la face interne d'un four à galette avec incisions sur la paroi (plus grande dimension: 6 cm).

4. Propositions chronologiques

Plusieurs périodes peuvent être envisagées à la suite de cet exposé analytique. On peut *a priori* exclure ici une occupation néolithique, voire de l'âge du Bronze, – les finitions des céramiques de ces deux périodes, faute d'éléments de formes, sont suffisamment caractéristiques dans la région –, et proposer une création dans le courant du premier âge du Fer. Les plus anciens éléments peuvent être datés au plus tôt du VI^es. av. J.-C. (amphores étrusques), mais présentent une durée de vie relativement longue, à l'instar des céramiques grises monochromes qui perdurent jusqu'au tout début du IV^es. av. J.-C. Certaines particularités des amphores massaliètes présentes ainsi que le fragment d'« ionio-massaliète » évoquent toutefois que le site était forcément occupé dans la deuxième moitié du V^es. Parmi la vaisselle, un fragment de mortier en pâte claire (CL-MAS 623b) pourrait appartenir à cette période. En dépit de leur rareté, les productions modelées des ateliers de la région de l'Etang de Berre suggèrent elles aussi une occupation dans ce même siècle, voire le suivant.

Il est toujours délicat de raisonner sur des absences, mais certains aspects caractéristiques des pâtes claires et des formes aussi répandues que les coupes à une anse (CL-MAS 410, 412 et 415) manquent significativement dans les inventaires, ce qui nous incite à envisager un hiatus (ou une faible fréquentation) pour la majeure partie du IV^es. av. J.-C.

La présence massive des productions de l'Atelier des Petites Estampilles (PET-EST) au sein de la famille des céramiques à vernis noir est un argument fort pour placer la phase la plus importante au siècle suivant (III^es.), avec certainement un prolongement jusqu'au début du II^es. av. n. è. Les formes de céramiques claires massaliètes les plus fréquemment rencontrées appartiennent manifestement à ce moment, par ailleurs bien connu dans les niveaux de Roquepertuse. Les histogrammes publiés pour Lattes ne démentent pas non plus de telles associations (Py, Adroher Auroux, Sanchez 2001).

Il peut être intéressant de comparer les récoltes faites aux Fauconnières à celles provenant des niveaux stratifiés (sols et remblais) d'un espace du III^es. de Roquepertuse (ESP 16), un des plus riches connus sur ce dernier site avant la publication exhaustive des découvertes. Dans les deux cas, il ne faut pas s'étonner que des éléments résiduels viennent troubler l'image que l'on souhaiterait trouver⁸. Ces réserves faites, – et en ne prenant pas en compte les vases en torchis qui ont toutes les chances d'être sous-estimés en prospection – on constate que les deux collections présentent des proportions équivalentes de céramiques non tournées et tournées, de claires massaliètes, de vaisselle tournée ainsi que d'amphores (fig. 20). Dans le détail des catégories, les pourcentages diffèrent sensiblement. Ainsi, il y a plus de doliums dans les strates de Roquepertuse (25,35% des fragments) qu'en surface de l'oppidum des Fauconnières; mais, ne s'agit-il pas là que d'un problème de taphonomie, les tessons lourds et volumineux se déplaçant plus difficilement que les autres? Quant à l'absence de céramique commune italique (COM-IT) dans les couches du premier site et leur bonne représentation aux Fauconnières, ne faut-il pas les associer à un décalage

catégories céramiques	Roquepertuse		Fauconnières PROSP	
	NR	%	NR	%
CNT-PRO	901	51.96	1993	68.86
CNT-CL	33	1.9	9	0.31
DOL	405	25.35	222	7.67
<i>total non tournée</i>	1339	77.22	2224	76.84
<i>total vaisselle non tournée</i>	934	53.86	2002	69.17
CL-MAS	293	16.89	442	15.27
GR-MONO	11	0.63	5	0.17
GR-PEINT	23	1.32	0	0
VN	10	0.57	101	3.48
COM-IT	0	0	11	0.38
vaisselle indéterminée	0	0	8	0.27
<i>total vaisselle tournée</i>	337	19.43	567	19.59
A-ETR	0	0	8	0.27
A-MAS	55	3.17	81	2.79
A-ITA	2	0.11	10	0.34
A indéterminée	1	0.05	4	0.13
<i>total amphore</i>	58	3.34	103	3.55
<i>total tournée</i>	395	22.77	670	23.15
<i>total vaisselle</i>	1271	73.29	2569	88.76
<i>total général</i>	1734	100	2894	100

■ 20 Tableau comparatif des ensembles céramiques des Fauconnières et de Roquepertuse (nombre de restes); pour ce dernier site, seul l'espace 16 – dont la stratigraphie s'échelonne tout au long du III^es. av. J.-C. – a été retenu.

chronologique entre les deux ensembles ? En effet, cette catégorie de vases culinaires n'est présente à Roquepertuse que dans les niveaux de la période 14 (Boissinot, Gantès 2000 : fin III^e-début II^es.) dont nous n'avons pas tenu compte dans le tableau, ce qui, en revanche, semblerait indiquer leur incorporation dans les collections des Fauconnières.

Doit-on envisager une occupation du site durant tout le II^es. av. n.e. ou faut-il l'interrompre avant que la Conquête romaine ne connaisse ici ses premiers succès ? La mauvaise représentation des amphores italiques (A-ITAL), l'absence de céramiques grises de la côte catalane (COT-CAT) et des formes récentes de Campanienne nous amènent à privilégier plutôt la deuxième alternative. Les monnaies plus récentes retrouvées avant notre prospection ne constituent pas un argument solide en faveur de la première hypothèse ; elles ont très bien pu être perdues par des visiteurs (ou bergers ?) sur un site déjà en ruine à la fin II^e-courant I^{er}s. av. n.-è.

5. Fonction(s)

S'interroger sur la fonction de ce site prospecté alors qu'une fouille quelque peu étendue livrerait des éléments bien plus probants est un exercice qui peut sembler vain. Tentons cependant de préciser nos questions à partir des seuls indices récoltés.

Cette bourgade a manifestement été le lieu de pratiques habituellement rencontrées sur les sites protohistoriques contemporains (traitement des céréales ; stockage, cuisine et service pour les denrées alimentaires ; petite métallurgie ; utilisation de la parure...). La présence de stèles, dont une au moins est gravée, n'est pas un fait isolé pour cette période : les listes de gisements déjà identifiés ne constituent qu'un état de la recherche (Arcelin, Dedet, Schwaller 1992 ; Arcelin 2000) et on peut miser sur une multiplication prochaine des découvertes. Fréquemment rencontrées en remploi dans les fortifications – c'est peut-être le cas aux Fauconnières si l'on admet que le fragment provient du démantèlement moderne du rempart – ces pierres taillées pourraient constituer des témoignages de l'existence de sanctuaires archaïques précédant la mise en place des agglomérations, avant de se retrouver disposées dans le parement des fortifications, pour des raisons tout aussi culturelles (Garcia 2004). Les autres fragments taillés découverts n'appartiennent pas forcément tous à des stèles. On ne peut en effet éliminer l'hypothèse qu'ils aient appartenu à des éléments architecturaux, des piliers ou des linteaux par exemple, d'autant plus qu'un grand bâtiment n'est pas à exclure dans la partie orientale du site. Cette proposition n'est bien sûr pas étrangère à la présence de tels édifices (publics ?) sur les sites proches de Roquepertuse (en dernier lieu : Boissinot 2005) et du Griffon (Verdin 2000a) ; mais nous avons bien conscience de la légèreté de notre argumentation et du poids des conséquences d'une telle interprétation.

Parmi les particularités architecturales, il convient d'insister sur la présence probable d'une « tour » située à proximité de l'entrée et au point le plus haut du site. Ce dispositif n'est pas sans rappeler, avec des différences notables, ceux observés sur le site de Coudouneu (Verdin 1996-1997 ; 2000b) ou de Verduron aux portes de Marseille (Bernard 2000 ; 2005). Faute de contexte architectural pour le site velauxien, on ne sait si cet édifice présente des divisions internes, s'il correspond à une ségrégation fonctionnelle et/ou sociale ; son emplacement par rapport aux deux courtines semble *a priori* exclure une fonction strictement défensive.

Si l'on tente maintenant de replacer ces faits dans la chronologie, on remarquera, une fois de plus après des remises en questions récentes, que nombre de péripéties (proto)historiques (destructions, déplacement de l'habitat, remaniements structurels) doivent désormais être situées bien avant les épisodes de la Conquête romaine. L'exemple de Roquepertuse est à ce propos tout à fait éclairant en ce qui concerne la chronologie riche en ruptures du III^es. av. J.-C. (Boissinot 2004 ; 2005). Si l'on admet que ce siècle est bien celui de l'occupation principale des Fauconnières, un des sites les plus proches de Roquepertuse, il n'est guère risqué de penser que le sort du premier n'a pas été étranger à celui du second, sans exclure aussi le rôle joué par les populations du Griffon ou celles de Sainte Propice – mais ce dernier site semble plus particulièrement occupé dans le courant du II^es. av. n.è (Boissinot à paraître). Cette micro région du nord-est de l'Etang de Berre est particulièrement riche en petits sites protohistoriques (fig. 21). Si l'on sait que Meynes (commune d'Aix : Verdin 1995, n° 10) est certainement le site le plus important pour le premier âge du Fer et que le Castellas de Rognac (Chabot 1968) couvre principalement la seconde moitié du I^{er}s. entre ces deux périodes, on connaît une multitude de bourgades de petite taille aux durées d'occupation plus ou moins longues. Faute de fouilles étendues, mais surtout, compte tenu de la nature des sources archéologiques, cet ensemble d'habitats ne pourra être que très difficilement replacé dans une intrigue de type « historique » avec des événements, des acteurs et des relations de cause à effet.

Enfin, dernière question que nous voudrions poser : de par sa petite taille, ses fortifications imposantes (deux courtines parallèles) et l'existence probable d'un grand bâtiment, faut-il placer Fauconnières dans la liste des résidences aristocratiques proposée par P. Arcelin (Arcelin 1999 ; 2004) ? D'après les quelques données que nous avons présentées, il ne semble pas que la consommation des habitants fasse ici une part notable aux importations méditerranéennes et au vin en particulier, comme le réclame le modèle de ce chercheur. En ce qui concerne les autres critères (structuration singulière de l'habitat, présence de chevaux et d'insignes de haut rang...), il va de soi que la seule prospection du site ne permet guère de se prononcer pour l'instant.

Références bibliographiques

- Arcelin 1999**: ARCELIN (P.) – L’habitat dans l’image sociale des Gaulois du Midi : la question des résidences aristocratiques, in : BRAEMER (Fr.), CLEUZIQU (S.), COUDART (A.) – *Habitat et sociétés* (XIX^e Rencontres Internationales d’Archéologie et d’Histoire d’Antibes), Antibes, APDCA, 1999, pp. 439-479.
- Arcelin 2004**: ARCELIN (P.) – Les prémices du phénomène urbain à l’âge du Fer en Gaule méridionale. Les agglomérations de la basse vallée du Rhône, *Gallia*, 61, 2004, pp. 223-269.
- Arcelin, Chausserie-Laprée, Nin 1993**: ARCELIN (P.), CHAUSSERIE-LAPREE (J.), NIN (N.) – Céramique non tournée des ateliers des rives de l’Étang de Berre, in : PY (M.) dir., *DICOCER, Lattara*, 6, 1993, pp. 257-259.
- Arcelin, Dedet, Schwaller 1992**: ARCELIN (P.), DEDET (B.), SCHWALLER (M.) – Espaces publics, espaces religieux protohistoriques en Gaule méditerranéenne, *DocAMérid*, 15, 1992, pp. 181-242.
- Bats 1992**: BATS (M.) – Marseille, les colonies massaliètes et les relais indigènes dans le trafic le long du littoral méditerranéen gaulois (IV^e-I^{er} s. av. J.-C.), in : *Marseille grecque et la Gaule, Etudes Massaliètes*, 3, 1992, pp. 263-278.
- Benoit 1936**: BENOIT (F.) – *Forma Orbis Romani. Carte archéologique de la Gaule romaine. V. Département des Bouches-du-Rhône*, Paris, E. Leroux, 1936, 232 p.
- Bernard 2000**: BERNARD (L.) – L’habitat préromain de Verduron, in : CHAUSSERIE-LAPREE (J.) éd. – *Le temps des Gaulois en Provence*, Martigues, Musée Ziem, 2000, pp. 158-160.
- Bernard 2005**: BERNARD (L.) – L’oppidum de Verduron (commune de Marseille), *L’Archéologue*, 79, 2005, pp. 23-26.
- Bessac, Bouloumié 1985**: BESSAC (J.-Cl.), BOULOUMIE (B.) – Les stèles de Glanum et de Saint-Blaise et les sanctuaires préromains du Midi de la Gaule, *RANarb*, 18, 1985, pp. 127-187.
- Boissinot 2004**: BOISSINOT (Ph.) – Usage et circulation des éléments lapidaires de Roquepertuse, *DocAMérid*, 27, 2004, pp. 49-62.
- Boissinot 2005**: BOISSINOT (Ph.) – Roquepertuse : un lieu pour les ancêtres dans une bourgade ordinaire ?, *L’Archéologue*, 79, 2005, pp. 14-19.
- Boissinot à paraître**: BOISSINOT (Ph.) – *Encore les ancêtres ? Roquepertuse et la société salyenne*, Archives d’Écologie Préhistorique, Toulouse.
- Boissinot, Gantès 2000**: BOISSINOT (Ph.), GANTES (L.-Fr.) – La chronologie de Roquepertuse. Propositions préliminaires à l’issue des campagnes 1994-1999, *DocAMérid*, 23, 2000, pp. 249-271.
- Bouloumié, Soyer 1986-87**: BOULOUMIE (B.), SOYER (J.) – Prospections archéologiques en Basse Provence. Itinéraires antiques et habitats : I. Étang de Berre, *HambBeitrA*, 13-14, 1986-87, pp. 119-237.
- Chabot 1968**: CHABOT (L.) – Le Castellans de Rognac et l’étang de Berre à l’époque préromaine, *RivStLig*, 34, 1-3, 1968, pp. 151-215.
- Chabot 1975**: CHABOT (L.) – La circulation monétaire autour de l’étang de Berre et le monnayage massaliète au I^{er} s. av. n. è., *RANarb*, 8, 1975, pp. 137-183.
- Chausserie-Laprée 1998**: CHAUSSERIE-LAPREE (J.) – Les meules des habitats protohistoriques de Martigues, *DocAMérid*, 21, 1998, pp. 211-235.
- Clastrier 1909**: CLASTRIER (St.) – *BPréhistFr*, 6, 1909, pp. 405-406 et 509.
- Clastrier 1910**: CLASTRIER (St.) – *BPréhistFr*, 7, 1910, p. 323.
- Courtot 1993**: COURTOT (R.) – Un inventaire géographique à Velaux au début du siècle : les levées au 1/10 000 de la nouvelle carte générale de la France, in : LEVEAU (Ph.), PROVANSAL (M.) éd. – *Archéologie et environnement : de la Sainte-Victoire aux Alpilles* (travaux du Centre Camille Jullian n° 14), Aix-en-Provence, Publications de l’Université de Provence, 1993, pp. 183-192.
- De Chazelles-Gazzal 1997**: DE CHAZELLES-GAZZAL (Cl.-A.) – *Les maisons en terre de la Gaule méridionale*, Montagnac, M. Mergoïl, 1997, 231 p. (Monographies instrumentum n° 2).
- Depeyrot 1999**: DEPEYROT (G.) – *Les monnaies hellénistiques de Marseille*. Wetteren, Moneta, 1999, 132 p.
- De Réparaz 1990**: DE REPARAZ (A.) – La culture en terrasses, expression de la petite paysannerie méditerranéenne traditionnelle, *Méditerranée*, 71, 3-4, 1990, pp. 23-29.
- Feugère 1992**: FEUGERE (M.) – Le verre préromain en Gaule méridionale : acquis récents et questions ouvertes, *RANarb*, 25, 1992, pp. 151-176.
- Garcia 2004**: GARCIA (D.) – *La Celtique méditerranéenne. Habitats et sociétés en Languedoc et en Provence (VIIIe-Ile s. av. J.-C.)*, Paris, Errance, 2004, 208 p.
- Gateau 1996**: GATEAU (F.) – *L’Étang de Berre. Carte Archéologique de la Gaule 13/I*, Paris, Maison des Sciences de l’Homme, 1996, 380 p.
- Jorda, Provansal 1993**: JORDA (M.), PROVANSAL (M.) – La place des terrasses de cultures dans le bilan érosif des paysages méditerranéens (un modèle possible : le bassin-versant du Vallat de Monsieur), in : LEVEAU (Ph.), PROVANSAL (M.) éd. – *Archéologie et environnement : de la Sainte-Victoire aux Alpilles* (travaux du Centre Camille Jullian n° 14), Aix-en-Provence, Publications de l’Université de Provence, 1993, pp. 65-74.
- Lagrand 1981**: LAGRAN (Ch.-H.) – Les stèles protohistoriques du Pègue (Drôme), *RAE*, XXXII, 3-4 (Études offertes à J.-J. Hatt), 1981, pp. 121-130.
- Lescure, Werth 2000**: LESCURE (Br.), WERTH (Fr.) – Provenance des matières premières utilisées dans la statuaire de Roquepertuse (Velaux, Bouches-du-Rhône), analyses physico-chimiques, *RANarb*, 33, 2000, pp. 273-274.
- Nin 1999**: NIN (N.) – Les espaces domestiques en Provence durant la Proto-histoire. Aménagements et pratiques rituelles du VI^e s. av. n. è. à l’époque augustéenne, *DocAMérid*, 22, 1999, pp. 221-278.
- Paterno 2004**: PATERNO (L.) – Les petits objets du quartier 30-35 dans leur contexte lattois, *Lattara*, 17, 2004, pp. 345-360.
- Py 1992**: PY (M.) – Fours culinaires de Lattes, *Lattara*, 5, 1992, pp. 259-286.
- Py 1993**: PY (M.) – Dictionnaire des céramiques antiques (VII^e s. av. n. è. - VII^e s. de n. è.) en Méditerranéen nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan), *DICOCER*, Lattara n° 6, ed. de l’ARALO, 1993, 622 p.
- Py, Androher Auroux, Sanchez 2001**: PY (M.), ANDROHER AUROUX (A. M.), SANCHEZ (C.) – *Dicocer 2. Corpus des céramiques de l’âge du Fer de Lattes (fouilles 1963-1999)*, Lattara, 14, 2001, 2 vol., 1306 p.
- Sourisseau à paraître**: SOURISSEAU (J.-Chr.) – Les amphores étrusques et les échanges en Gaule méridionale à l’époque archaïque, in : *Hommages à J. Heurgon et R. Bloch* (supplément aux Studi Etruschi), à paraître.
- Verdin 1995**: VERDIN (Fl.) – *Les Salyens et leurs territoires*. Thèse de doctorat de l’Université de Provence, Centre Camille Jullian, Aix-en-Provence, 1995, 2 vol.
- Verdin 1996-1997**: VERDIN (Fl.) – Coudounèu (Lançon de Provence, B.-du-R.) : une ferme grenier et son terroir au V^e s. av. J.-C., *DocAMérid*, 19-29, 1996-1997, pp. 165-198.
- Verdin 2000a**: VERDIN (Fl.) – Le site perché du Griffon, in : CHAUSSERIE-LAPREE (J.) éd. – *Le temps des Gaulois en Provence*, Martigues, Musée Ziem, 2000, pp. 156-157.
- Verdin 2000b**: VERDIN (Fl.) – La ferme-grenier de Coudounèu, in : CHAUSSERIE-LAPREE (J.) éd. – *Le temps des Gaulois en Provence*, Martigues, Musée Ziem, 2000, pp. 147-150.
- Villa 1973-74**: VILLA (J.-P.) – Habitat antique dans la commune de Velaux (Bouches-du-Rhône), *CahLig*, 22-23, 1973-74, pp. 295-336.
- Viré 1911**: VIRE (A.) – Sur la quatrième année d’activité de la Commission d’étude des Enceintes préhistoriques et Fortifications anhistoriques de la SPF, in : Congrès préhistorique de France, 1910 (Sixième session, Tours), Paris, *BSPF*, 1911, pp. 911-928.
- Willaume 1987**: WILLAUME (M.) – Les objets de la vie quotidienne, in : Archéologie d’Entremont au Musée Granet, cat. Expo. Aix, 1987, pp. 107-141.